

Demande d'Assistance (à renvoyer)

Remplissez cette partie en lettre capitale lisible pour faciliter le traitement par nos services.

Références du client

NUMERO DE COMMANDE :

Répondre ici

NOM DE L'AFFAIRE OU SITE CLIENT :

Répondre ici

DATE DE MISE EN SERVICE SOUHAITEE (PREVOIR AU MINIMUM 2-3 SEMAINES D'ATTENTES) :

ADRESSE D'INSTALLATION :

Répondre ici

CONTACT SUR SITE :

- Nom :
- Prénom :
- Qualification :
- Téléphone :

Référence du Projet

MODELE DU GROUPE

Répondre ici

LIEU D'APPLICATION

- Tertiaire
- Usine
- Hôpital
- Autre (précisez svp)

DOMAINE D'APPLICATION

- Process
- Data-Center
- Autre (précisez svp)

IMPLANTATION DES GROUPE(S)

- Intérieur - local technique
- Intérieur - sous toiture
- Autre (Précisez svp)

MODE(S) DE FONCTIONNEMENT

- Froid Prioritaire
- Froid + Chaud (appoint électrique)
- Froid + Chaud (appoint électrique) + Humidificateur (à électrode)
- Froid + Humidificateur (à électrode)
- Autre (Précisez svp)

TYPE D'ARMOIRE

- Détente Directe
- Condensation à Air
- Condensation à Eau (condenseur incorporé)
- Batterie à eau
- 2 Sources (Batterie à Eau + Batterie à détente directe)
- 2 Sources (Batterie à Eau + Batterie à eau secondaire)
- Free-Cooling

COMPLEMENT

- Fonctionne sur boucle d'eau glacée (via groupe EG ou autre)
Modèle :
- Fonctionne via Groupe de condensation
Modèle :
- Fonctionne via Condenseur à Air à distance
Modèle :
- Fonctionne via Dry à distance
Modèle :

ACCESSIBILITE

- Groupe et espace technique accessible (obligatoire)
- Mise en place par le client de tous les moyens d'accessibilité (obligatoire)

Contrôles

DOCUMENTATION

- Réception de la documentation technique
- Réception de la documentation d'installation
- Réception du schéma de principe frigorifique
- Réception du schéma de principe électrique

PARTIE FRIGORIFIQUE

- Conforme au manuel d'installation
- Conforme au plan de commande
- Présence de Syphon(s)
- Présence de prise(s) de pression(s)

Longueur totale ligne liquide :m

Longueur totale ligne gaz :m

Nombre de syphon(s) :

Nombre de prise(s) de pression(s) :

PARTIE ELECTRIQUE

- Conforme au manuel d'installation
- Protection d'entête - OK
- Section de câble - OK
- Tension Mono
- Tension TRI

Protection entête : A Courbe.....

Section conducteurs phases :mm²

Section conducteurs neutre :mm²

Section terre :mm²

Type de câble de communication : Section.....mm²

CONTROLES REALISES PAR LE CLIENT AVANT LA MISE EN SERVICE

PARTIE FRIGORIFIQUE

- Réalisation frigorifique et électrique suivant notice d'installation
- Brasure sous balayage d'azote
- Contrôle et relevé des diamètres et longueurs de liaisons frigorifiques mise en oeuvre pour le calcul d'appoint de charge en fluide frigorigène
- Conformité de l'installation selon les normes et réglementations locales et des règles de l'art
- Test d'étanchéité du réseau client
- Mise au vide, atteindre 2 Torr (2,66 Millibar)
- Présence d'un vacuomètre pour contrôler la qualité du vide (*idem le jour de la mise en service*)
- Présence de charge pour les tests
- Présence d'un metteur au point

PARTIE AERAUQUE

Conforme au manuel d'installation

PARTIE HYDRAULIQUE

- Présence d'un filtre
- Manchons anti-vibrations
- Clapet Anti-retour
- Vannes d'isolement

COMPLEMENT

Répondre ici

RAPPEL

Si lors de la mise en service, pour quelque raison que ce soit (externe au groupe) il est impossible à la station technique de finaliser le démarrage du groupe dans de bonnes conditions et de clôturer son intervention. Il sera proposé une nouvelle intervention de clôture payable en sus.

Si une annulation de l'intervention par le client intervient moins de 48h avant, nous serons en droit d'en demander le paiement partiel/integral fonction de la situation.

Je comprends et je valide.

Attestation d'installation (partie à renvoyer)

Je soussigné le client, Monsieur/Madame Nom....., Prénom.....certifie l'exactitude des informations précitées et atteste avoir communiqué ou instruit les entreprises sous-traitantes et dûment habilitées des recommandations du constructeur, des règles de l'art, réglementations locales et atteste que :

- La machine doit être dans sa position définitive et fixée, dans le respect des zones de dégagement préconisées, sur plots anti vibratiles conformes à nos préconisations .
- Tous les moyens nécessaires à l'accès en toute sécurité à la machine seront mis à la disposition de nos techniciens, le jour de la mise en service ainsi que pour toute autre demande d'intervention,
- La mise sous tension des unités, 24 heures minimum avant la date de mise en service sur une alimentation électrique dûment dimensionnée, respectant les caractéristiques nécessaires au bon fonctionnement du matériel et définitive. Il est rappelé que la mise en service sur alimentation de chantier ou provisoire n'est pas acceptée.
- Le respect des recommandations du fabricant concernant la conception du câblage électrique et en particulier la section des câbles, protections électriques, spécification des bus de communication.
- Le respect des recommandations du fabricant concernant la conception du réseau frigorifique et en particulier des diamètres des tubes et longueurs maximales du réseau frigorifique mis en œuvre, la distance entre raccords, la position et inclinaison des raccords.
- La non-utilisation d'ancien réseau frigorifique ayant utilisé les fluides R22 R407C (risques attrayants à la pollution et le bouchage des organes frigorifiques).
- La réalisation des brasures sous balayage d'azote pour éviter la pollution du circuit frigorifique avec dégradation de l'huile des compresseurs, obstruction des organes frigorifiques tels les filtres, clapets, capillaires et vanne PMV par la calamine et autres résidus de combustion.
- Les raccordements frigorifiques réalisés, testés sous azote avec certificat d'étanchéité, tirés au vide et chargés selon nos préconisations, avec présentation du bon d'intervention sur circuit frigorifique par un technicien habilité,
- La réalisation du test d'étanchéité selon les critères du fabricant.
- La mise au vide du réseau frigorifique selon les recommandations et règle de l'art avec utilisation d'outils approprié pour mesurer le niveau de vide recommandé.
- Le respect de la norme EN378 sur la concentration des fluides des locaux soumis à ladite réglementation.
- La présence de trappes de visite pour le contrôle et les opérations de maintenance.
- L'installation définitive des matériels et accessoires nécessaires à la bonne réalisation de la mise en service et des essais de fonctionnement des matériels tels que, les gaines, grilles et diffuseurs, télécommandes, fenêtres et portes sur les bâtiments. Les accessoires pour la régulation (commande centralisée et passerelles) devront être installés (sortie des cartons) et raccordés électriquement (hors tension).
- La vérification et validation par le client, de l'adéquation des matériels et produits sélectionnés à l'utilisation et ou destination prévue.
- Dans le cas d'une installation hydraulique, les raccords hydrauliques seront terminés, les circuits hydrauliques en eau, sous pression du réseau, purgés et nettoyés. En cas d'utilisation d'eau glycolée, le circuit doit être correctement mélange et dosé précisément. Un technicien de l'installateur doit être prêt avec son matériel pour assurer un complément éventuel/ La prise de pression amont/aval machine doit être prévue, soit par vanne TA soit par un jeu de manomètre dans le but de mesurer le débit d'eau et à fin de maintenance ultérieure.
- Les raccordements aérauliques seront terminés, les débits d'air mesurés, dans le respect des règles de l'Art.

En cas de manquement à l'un ou plusieurs de cette liste non exhaustive de points, nos techniciens ont toute autorité pour décider localement de l'impossibilité de Mise en Service.

Cette intervention fait alors l'objet d'une facturation complémentaire pour Mise en Service Impossible, suspend toute garantie, interdit le fonctionnement de la machine jusqu'à la clôture de la mise en service.

Une commande de régularisation doit impérativement être passée à nos services afin de débloquer la clôture de Mise en Service et donc l'ouverture de la période de garantie.

Tout fonctionnement avant la mise en service ou dans des conditions jugées non sécuritaire par nos techniciens, se fait aux risques et périls de l'installateur qui reste le seul responsable des dégâts occasionnés par le non-respect des règles de l'art, des préconisations constructeur, des normes et réglementations en vigueur.

Fait à (lieu), le (date)

Signature et qualité / Cachet société

Apposer les initiales sur chaque page et renvoyer le dossier complété par email à ***planning@franceclim.net***